



**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**A V I S**

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **mercredi 27 janvier 2021 à 20h00**, en **visioconférence**.

Le lien permettant d'accéder à la séance publique sera disponible sur le site internet de la commune et sur la page Facebook le jour de la séance.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 01/2021) est reproduit ci-après :

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

---

**SEANCE PUBLIQUE**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2020.
- 2) Personnel communal – Modification du statut administratif suivant les remarques des autorités de tutelle – Décision.
- 3) Rapport synergies commune-CPAS – Adoption.
- 4) Patrimoine – Bail emphytéotique avec la Fabrique d'Eglise Saint-Maximin relatif à la Place Joseph Legros sis à 4160 Anthisnes - Décision.
- 5) Règlement complémentaire en matière de circulation routière – Abrogation de la mesure interdisant à tout conducteur de circuler rue Falloise, à la hauteur du croisement entre le Thier des Vignes et la rue Falloise, en direction de la rue du Centre – Décision.
- 6) Règlement communal relatif à l'octroi de primes communales habitation – Décision.
- 7) Convention cadre de collaboration avec Ourthe Amblève Logement – Partie Plan de Cohésion Sociale – Adoption.
- 8) Motion banques – Fermeture des distributeurs automatiques de billets de banque.
- 9) Correspondance, communication et questions.

---

Le Directeur général f.f.,

BOLEN P-Y.

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

TARABELLA M.